

Le maire de St-Brévin, Yannick Morez, jette l'éponge et s'en va.

Yannick Morez, maire de St-Brévin (44) s'est rendu célèbre en étant le promoteur et l'ardent défenseur d'un projet de CADA jouxtant l'école maternelle et l'école primaire de la Pierre Attelée.

Devaient venir dans ce CADA, 120 Africains hommes qui, pour accéder au CADA, devaient passer par la porte de l'école.

Évidemment, de nombreux parents d'élèves se sont émus de ce projet insensé, faisant notamment valoir la nécessaire mise en œuvre du « principe de précaution » s'agissant de la sécurité des enfants, car si tous les migrants ne sont pas de dangereux individus, il pourrait s'en trouver qui le soient et les parents d'élèves refusent de faire prendre le moindre risque à leurs enfants.

Leur rejet du projet s'est exprimé au travers de l'organisation de 4 manifestations devant la mairie de St-Brévin, réunissant à chaque fois plusieurs centaines de personnes.

Il semble bien que l'obstination des parents a eu raison de la surdité du maire à leurs doléances.

Nous avons le grand plaisir d'annoncer que des indiscrétions, nous ont permis d'apprendre que **le maire va abandonner son mandat et quitter la ville en juin 2023**. C'est ce qu'il a annoncé à son cercle rapproché.

Comme à Callac, où le maire Jean-Yves Rolland entendait attendre le 28 janvier 2023 pour annoncer l'arrêt du projet Horizon, à St-Brévin le maire entendait attendre le mois de juin pour faire l'annonce de l'arrêt de son mandat et celle de son départ de la ville.

Nous nous faisons un plaisir d'en informer, sans attendre, les Brévinois et au-delà toute la presse.

Reste une double question :

- Que va faire le conseil municipal avec l'annonce du départ du maire ?
- Que va devenir le projet de CADA à la Pierre Attelée ?

Après avoir fait gravement monter la tension dans sa commune, Yannick Morez, soutenu par son conseil municipal, abandonne ses colistiers à leur triste sort et les laisse gérer seuls le dossier brûlant du CADA. Nous ne serions pas étonnés que la majorité municipale vive assez mal cette « trahison » du maire et sa fuite piteuse.

Allons-nous vers une explosion de la majorité du conseil municipal et peut-être de nouvelles élections ?

Quant au projet de CADA va-t-il lui aussi disparaître comme le maire ? Ce serait certainement la solution la plus sage afin que la localité retrouve son calme et sa sérénité.

Les jours qui viennent seront, à n'en pas douter, riches d'enseignements.

Le 10 Mai 2023.

Bernard GERMAIN

Porte-parole de la Coordination Partout Callac (www.partoutcallac.fr)